



Limite du syndic pour verifier la propriete de bien

Par **pascalepdl_old**, le **05/06/2007** à **16:43**

Bonjour ,
Je suis syndic benevole d'un immeuble sous lequel se situe une cave
.rnL'immeuble est tres ancien.
Un des coproprietaires me demande de verifier que cette cave est bien
la propriete d'un autre coproprietaire et de s'assurer ainsi que cette cave n'appartient pas à la copropriete ..rnJe precise que ce coproprietaire desirerais en faire profiter ses locataires.
Quel sont mes limites et mes moyens d'actions dans cette affaire
en tant que syndic benevole ..rnmerci de votre reponse